

DOSSIER DE PRESSE

INAUGURATION 18 JUIN 2016 PISCINE ET BASE DE LOISIRS



24 juin 2016

Inauguration des infrastructures communautaires de sports et de loisirs : piscine du Bocage (Vitré) et base de loisirs de Haute-Vilaine (Saint-M'Hervé) - Samedi 18 juin 2016

Vitré Communauté développe deux pôles de sports et loisirs suite aux travaux d'extension et de rénovation de la piscine du Bocage, et aux nouveaux aménagements de la base de loisirs de Haute-Vilaine.

L'objectif est de développer le potentiel d'accueil en visant de nouvelles clientèles (sportifs, entreprises, touristes...), grâce à la mise en place de nouvelles offres dont un programme sport-santé.

La piscine du Bocage

En 2011, un processus de concertation a été mis en place auprès du grand public, des scolaires, des clubs et des utilisateurs, pour définir les besoins d'amélioration de la piscine, construite en 2000. Cette étape a été complétée par le travail d'un programmiste, le cabinet « Mission H₂O ». Ces études ont abouti à la définition d'un préprogramme, base sur laquelle a été recruté le cabinet d'architecture Bourgueil et Rouleau de Tours.

Le programme proposé consistait à :

- Réhabiliter l'existant
- Créer un bassin sportif de 25 m, 6 couloirs, couvert mais bénéficiant de larges ouvertures zénithales et latérales pour l'été
- Créer une extension des vestiaires, de l'accueil et des locaux techniques dimensionnée en fonction de l'extension des bassins
- Réaliser un pentagliss et une plage de jeux pour développer l'aspect ludique extérieur (ouverture prévue été 2016).
- Réaliser un espace bien-être avec sauna et hammam pour développer les activités relaxantes de santé.



- Un bassin de balnéothérapie visant à prévenir et à traiter les troubles musculo-squelettiques (TMS) est venu s'ajouter au projet. Il s'agit d'un bassin d'hydrothérapie, réalisé avec l'accompagnement technique des thermes marins de Saint-Malo.

Finalement, l'équipement proposera un bassin ludique de 390 m², un toboggan géant de 45 m, des bains bouillonnants, un dispositif de nage à contre-courant, 2 saunas et 1 hammam, 1 bassin d'hydrothérapie avec couloir d'eau froide, 1 pentagloss 4 pistes et 2 solariums en extérieur.

Plan de financement des travaux

Coût total des travaux : 8 008 700 € HT

Financements publics :

CD35 : 1 118 994 €

Conseil régional : 300 000 €

Centre national pour le Développement du Sport : 650 000 €

Autofinancement Vitré Communauté : 5 939 706 €

Après une fermeture de 7 mois, la piscine a ouvert ses portes le 1er août 2015, à la grande satisfaction des habitants du territoire.

L'équipement est ouvert 7 jours sur 7 au public, aux sportifs et aux scolaires (selon horaires, vacances et jours fériés).

Les activités proposées fonctionnent bien et notamment l'aquabike et le circuit training. Autres activités proposées : école de natation enfant, adolescent, adulte, aquagym, hydrothérapie, sauna, hammam, jardin d'enfants, aqua+, ... (*plaquette ci-jointe*)

Les premiers mois d'ouverture confortent les objectifs fixés pour la piscine dans le cadre du nouvel équipement. En effet, sur les 5 premiers mois (fin 2015), la piscine comptabilise 104 703 entrées. et les premiers mois de l'année 2016 confirment la bonne fréquentation de l'établissement. Les objectifs de 250 000 visiteurs devraient être atteints au terme de l'année 2016.

Quelques chiffres en nombre d'entrées annuelles :

- 38 400 entrées pour les différents cours
- 53 000 entrées scolaires dont 32 000 pour les écoles élémentaires et 21 000 pour les établissements secondaires
- 131 000 baigneurs fréquentent les créneaux d'ouverture au public
- 12 000 personnes jouissent des bienfaits du sauna et du hammam
- Un peu plus de 1 000 personnes sont inscrites aux différents cours chaque semaine.



Si l'essentiel des utilisateurs de la piscine du Bocage viennent du territoire communautaire (46 communes et 80 000 habitants), de nombreux Rennais, Lavallois et Fougerais fréquentent régulièrement la piscine du Bocage.

Il n'est également pas rare, aux veilles de vacances scolaires, de voir s'arrêter des personnes en provenance de la région parisienne, et devant se rendre dans les terres Bretonnes. C'est pour eux l'occasion de faire une pause en famille, et de reprendre la route plus sereinement avec les enfants après une baignade relaxante (ou fatigante).

Programme sport-santé : ce programme a été développé autour de l'espace bien-être et plus particulièrement du bassin d'hydrothérapie, mais aussi à travers les nombreuses activités physiques proposées. L'objectif est de lutter contre les troubles musculo-squelettiques. A ce jour 4 entreprises sont engagées dans un programme établi par l'équipe de la piscine dont une partie a été formée, lors de la fermeture, aux thermes de Saint-Malo. cela représente 512 séances, dispensées aux 51 salariés (pour les 4 entreprises).

Une charte « Sport-Santé Bien-être » devrait être signée fin 2016, valorisant des actions vers des publics atteints de maladies chroniques (cancer, diabète, maladies cardio vasculaires,...).

Contact Piscine du Bocage : Elie Rossignol, responsable. Tél. 02 23 55 16 20

La Base de Loisirs de Haute-Vilaine

En juillet 2009, la base nautique de St-M'Hervé, transférée par le département à la communauté d'agglomération de Vitré en 2005, accueille les championnats de France de fond, point de départ de l'idée d'aménager un stade nautique. En 2010-2011, un diagnostic est alors réalisé en vue de définir les besoins. Vitré Communauté, également propriétaire d'un certain nombre d'emprises foncières autour du plan d'eau de Haute-Vilaine, engage en 2011 une réflexion globale pour l'aménagement et le développement du site autour des activités nautiques et sportives de pleine nature. Une consultation est lancée en 2013, et le maître d'œuvre est recruté.

Le projet prévoyait :

- L'aménagement du stade nautique non permanent pour l'entraînement et la compétition (*Mise en œuvre des lignes d'eau pour la navigation*)
- La réhabilitation et l'agrandissement des bâtiments de la base nautique
- L'aménagement des abords de la base nautique (parkings, aires de jeux, terrain bi-cross et VTT, activités multisports, parcours tir à l'arc)
- Installation d'un poste de chronométrage fixe pour les compétitions
- L'aménagement d'une passerelle à mi plan d'eau : pour une meilleure attractivité et utilisation du site par l'ensemble des usagers, il semble incontournable de diviser le plan d'eau en 2 tronçons par la mise en place d'une passerelle sur la partie la plus étroite du bassin.

Les travaux ont été réalisés sur 2014-2015, pour une réouverture de la base le 15 juin 2015. La dernière phase de travaux en février 2016 a consisté en la pose de la passerelle.

Plan de financement des travaux

Coût total des travaux : 2 612 804 € HT

Financements publics :

CD35 : 833 844 €

Conseil régional : 500 000 €

Centre national pour le Développement du Sport : 200 000 €

Autofinancement Vitré Communauté : 1 078 960 €

Un site ouvert à l'année.

Les aménagements réalisés permettent au public d'accéder librement, toute l'année, aux espaces de jeux (hormis le tir à l'arc qui doit être encadré) et au plan d'eau (s'il dispose de son propre équipement). Les locations de matériels sont possibles d'avril à octobre.

L'ANCPV dispose de locaux pour le fonctionnement de l'association et l'accueil de ses adhérents.

L'association assure la location de matériels au grand public le samedi après-midi, d'avril à octobre.

Les 6 autres jours de la semaine, l'accueil du public et les locations sont assurés par Vitré Communauté.

cf. plaquette jointe.

Fréquentation des 6 mois de l'année 2015:

7 groupes accueillis sur site pour des activités soit 413 pratiquants; 1043 personnes ont loué un équipement; 46 sportifs (entraînements de basket, volley) et 51 athlètes (Pôle France et espoir de Canoë kayak); 98 élèves de 3 écoles primaires (cycle pédagogique et journée d'intégration).

Perspectives : En juillet 2017, ce seront les championnats de France de canoë-kayak qui amèneront pas moins de 3 000 à 4 000 personnes sur 5 jours.

Ces accueils présentent l'avantage de faire connaître le site et le pays de Vitré, et bénéficient à l'économie locale (remplissage des établissements hôteliers, consommations dans les commerces, animations et promotions d'envergure autour de l'événement sportif).

A court terme : il est envisagé de créer une structure d'hébergement sur place pour répondre aux demandes des groupes et développer le tourisme.

Contact service des sports : Loïc Bourserie, responsable service des Sports, Tél. 02.99.74.52.61

Contact Base de loisirs : Romaric Herbez, responsable de la base : 02.99.49.64.64

Contact

Prénom nom Service E-mail

Vitré Communauté - 16 bis Bd des Rochers - 35500 Vitré - 02 99 74 52 61

